



**Pas
d'augmentation
en 2014**



Les NAO sont suspendues (ou annulées ???) car la Direction n'a pas supporté que le CCE (Instance représentative du Personnel) l'ait assignée au Tribunal au sujet de la nouvelle organisation des Services Client et Commercial pour laquelle le CCE demandait la consultation des CHSCT de chaque site.

Une nouvelle fois, la Direction de notre Entreprise joue la carte du chantage pour aboutir à ce qu'elle cherche depuis le début à savoir :

Ne pas donner de hausse de salaire à ses Salariés après leur avoir déjà « sucré » l'Intéressement.

Tout un programme !!!

Nous étudions tous les recours sur cette question
